
Jour de séance 93

le mardi 25 octobre 2022

11 h

Prière.

S.H. la lieutenant-gouverneure, Brenda Murphy, est annoncée et, invitée à faire son entrée, prend place au trône.

Il plaît à Son Honneur de clore la session par le discours suivant :

Nous sommes réunis ce matin pour la prorogation de la première session de la 60^e législature. La clôture de la session est le moment de souligner les réalisations accomplies au cours des deux dernières années pour surmonter les défis posés par la pandémie mondiale.

Je vous encourage à poursuivre vos efforts au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick pendant la session qui commencera cet après-midi.

J'aimerais tout d'abord vous remercier de votre service public et de votre dévouement à l'égard du bien-être des gens de notre province. La vie politique vous force à faire plusieurs sacrifices dans votre vie personnelle. En siégeant à l'Assemblée législative, vous êtes souvent séparés de vos proches pendant de longues périodes.

Bien que vous soyez membres de différents partis politiques, vous avez plusieurs objectifs communs. Notamment, vous êtes tous ici pour améliorer notre province et la qualité de vie des gens qui y habitent. Je vous invite à mettre de côté la partisanerie lorsque vous débattiez des enjeux importants et lorsque vous prenez des décisions qui touchent les gens du Nouveau-Brunswick. N'oubliez pas que ce sont eux qui vous ont choisis pour les représenter dans cette Assemblée.

Les gens qui vous ont choisis pour siéger à la Chambre et prendre des décisions en leur nom ont grand espoir que vous les représenterez bien, et, dans votre poste, vous servez aussi de modèles. La confiance dans nos institutions démocratiques et nos élus est essentielle pour une société saine et prospère.

Je vous exhorte à prendre le temps de vous écouter les uns les autres, de respecter les différents points de vue et d'en débattre en gardant l'esprit ouvert. La collaboration et le compromis sont souvent nécessaires à la réalisation de progrès considérables et durables.

Ensemble, vos 49 voix représentent tous les gens du Nouveau-Brunswick. Vous avez la possibilité d'apporter des changements et d'améliorer la vie des gens de votre circonscription.

En tant que bâtisseurs et dirigeants communautaires, nous devons continuer de faire des pressions en vue d'accroître l'inclusion et l'équité dans tous les secteurs de la société. La grande responsabilité de veiller aux intérêts supérieurs du Nouveau-Brunswick vous a été confiée. Vous êtes responsables du territoire, des ressources et surtout du mieux-être des gens issus de tous les milieux.

Les décisions que vous prenez ici ont une incidence sur la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick non seulement aujourd'hui mais pour des générations à venir. Ne prenez pas une telle responsabilité à la légère. Je suis certaine que, lorsque nous procéderons à l'ouverture de la deuxième session de la 60^e législature, dans cette Chambre historique, les gestes que vous poserez, les décisions que vous prendrez et le décorum que vous respecterez en seront dignes.

Les travaux de la première session de la 60^e législature étant terminés, j'ai le privilège et le devoir d'ordonner, au nom de Sa Majesté le roi Charles III, roi du Canada, la prorogation de l'Assemblée législative.

Puisse la Divine Providence continuer de guider et de bénir la population du Nouveau-Brunswick.

Ensuite, le greffier adjoint de l'Assemblée législative, John-Patrick McCleave, dit :

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Il plaît à S.H. la lieutenante-gouverneure que l'Assemblée législative soit prorogée jusqu'à 13 h aujourd'hui. L'Assemblée législative est donc prorogée et convoquée pour 13 h aujourd'hui.

La Chambre est prorogée à 11 h 12.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Plan d'inclusion économique et sociale 2020-2025, rapport d'étape, octobre 2022	(17 octobre 2022) ;
rapport annuel de la Commission de l'énergie et des services publics pour 2021-2022	(18 octobre 2022).